**Processus de Cooptation d'une Connaissance**

**Introduction :**

Ce guide est destiné à tous les employés de Sisley souhaitant recommander une connaissance pour un poste au sein de l'entreprise. La cooptation est une méthode précieuse pour attirer des talents qualifiés et fiables grâce à vos recommandations personnelles.

**1. Comprendre la Politique de Cooptation :**

Familiarisez-vous avec la politique de cooptation de Sisley, qui détaille les conditions, les critères d'éligibilité et les récompenses potentielles pour les cooptations réussies.

Assurez-vous que le poste pour lequel vous souhaitez recommander quelqu'un est éligible pour la cooptation.

**2. Vérifier les Postes Ouverts :**

Consultez régulièrement les postes ouverts chez Sisley via le portail interne de l'entreprise ou en contactant directement le département des RH.

Identifiez les opportunités qui correspondent aux compétences et à l'expérience de votre connaissance.

**3. Discuter avec la Connaissance :**

Avant de procéder, discutez avec la personne que vous souhaitez recommander pour vous assurer de son intérêt et de sa disponibilité pour le poste.

Recueillez des informations pertinentes sur son expérience professionnelle, ses qualifications et ses motivations.

**4. Soumission de la Recommandation :**

Remplissez le formulaire de cooptation fourni par Sisley, en incluant les détails sur le candidat, le poste concerné, et votre relation avec la personne.

Joignez un CV à jour de votre connaissance ainsi qu'une brève présentation expliquant pourquoi vous pensez qu'elle serait un atout pour Sisley.

**5. Suivi de la Candidature :**

Une fois la recommandation soumise, le département des RH examinera la candidature en suivant le processus standard de recrutement.

Vous pouvez suivre l'évolution de la candidature en restant en contact avec les RH et, si possible, avec votre connaissance.

**6. Récompenses et Reconnaissance :**

Si la cooptation est réussie et que votre connaissance est embauchée et reste dans l'entreprise pendant une période déterminée, vous pourriez être éligible à une récompense selon la politique de cooptation de Sisley.

Renseignez-vous sur les modalités spécifiques des récompenses et les conditions requises pour les recevoir.

**Notes Complémentaires :**

La cooptation doit être effectuée de manière éthique et professionnelle. Ne recommandez que des candidats que vous jugez véritablement compétents et appropriés pour le poste.

Sisley se réserve le droit de modifier ou d'ajuster la politique de cooptation à tout moment. Veuillez consulter régulièrement les mises à jour pour rester informé des changements.